

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18659 - 72ÈME ANNÉE

Conférence du PCR dimanche 19 mars à Saint-Paul

71 ans après l'abolition du statut colonial : bilan et perspectives



Julie Pontalba, membre du Comité central du PCR, Johnny Lagrange Backary, secrétaire, et Maurice Gironcel, secrétaire général.

En conférence de presse hier, le Parti communiste réunionnais représenté par Julie Pontalba, membre du Comité central, Johnny Lagrange Backary, secrétaire, et Maurice Gironcel, secrétaire général, a présenté la prochaine conférence organisée par le Parti. Elle se tiendra dimanche 19 mars à Savanna, Saint-Paul à l'occasion du 71e anniversaire de l'abolition du statut colonial. Ce 19 mars, le PCR célébrera la fin du régime colonial, pas la départementalisation et fera des annonces sur l'avenir.

Johnny Lagrange Backary rappelle que le PCR a toujours célébré le 19 mars. Pour le 19 mars 2017, plusieurs initiatives sont prévues. Tout d'abord un dépôt de gerbe sur la place du 19 mars 1946 au pied des statues de Raymond

Vergès et de Léon de Lépervanche à Saint-Pierre, dimanche à 7h45. Le PCR compte d'ailleurs interpellier la mairie de Saint-Pierre au sujet de la dégradation de la statue de Raymond Vergès, pour que la commune effectue sa remise en état. Un autre

dépôt de gerbe aura lieu devant l'ancien domicile de Léon de Lépervanche dimanche à 8 heures au Port. À 9 heures 30, rendez-vous est donné pour une conférence au restaurant chez Paul à Savanna. Julie Pontalba et Maurice Gironcel seront

les intervenants.

Célébration de la fin du régime colonial

Julie Pontalba rappelle le combat pour que le 19 mars soit un jour férié et chômé, comme le 20 décembre. Il a fallu de longues luttes pour que le 20 décembre soit aujourd'hui célébré, grâce à l'action des communistes. Le 19 mars 1946, la loi abolissant le statut colonial est promulguée après son adoption à l'unanimité. À La Réunion, les deux députés Raymond Vergès et Léon de Lépervanche ont porté ce projet suite à leur élection le 21 octobre 1945. L'abolition du statut colonial a permis d'importantes avancées dans les domaines de la santé et a ouvert la bataille de l'égalité. Ce 19 mars, le PCR célébrera la fin du régime colonial, pas la départementalisation. Julie Pontalba rappelle la proposition de loi déposée l'an dernier pour que le 19 mars soit un jour férié et chômé.

La conférence rappellera des faits historiques, les actions menées par le PCR et présenter les nouvelles initiatives pour arriver à ce but. Parmi ces dernières, le PCR compte interpeller les candidats à la présidentielle pour connaître leur position sur le 19 mars férié et chômé, a déclaré Maurice Gironcel.

Conserver les avancées sociales

Le secrétaire général du PCR souligne que cette loi d'abolition du statut colonial émanait des populations d'outre-mer, et donc de La Réunion. C'était une loi péi. Les élus communistes et progressistes étaient à son initiative. La volonté était une loi d'égalité, composée de 3 articles.

Cette loi a aboli en droit un système, mais dans les faits cela n'a pas été le cas. Le secrétaire général du PCR revient sur le document publié l'an dernier par le PCR à l'occasion des 70 ans du 19 mars. Cet ouvrage mettait en évidence la domination à La Réunion d'un régime néocolonial, source de blocages.

Pour illustrer son propos, le dirigeant communiste revient sur l'assemblée plénière de la veille au Conseil départemental. Le premier dossier concernait des aides aux agriculteurs, dans un contexte où ces derniers sont menacés par la concurrence régionale. Les inter-

ventions ont montré qu'il n'y pas de solution dans le cadre actuel.

Cela ne signifie pas qu'il faille repartir de zéro. En effet, les avancées sociales permises par la loi du 19 mars sont importantes à conserver. Mais un constat montre qu'aujourd'hui, « nous sommes arrivés au bout de ce que pouvait permettre la loi abolissant le statut colonial ».

Dès 1959, le PCR proposait des mesures pour que les Réunionnais puissent avoir la maîtrise des décisions dans leur pays. Aujourd'hui, cette orientation est de plus en plus partagée, dans tout l'échiquier politique. Des responsables de parti parlent d'« émancipation », « de changer de logiciel ». Le 15 novembre dernier aux obsèques de Paul Vergès, le discours fait au nom de Didier Robert, président de la Région, avait même dit que La Réunion vit dans un système néocolonial. La Région plaide d'ailleurs pour une autonomie fiscale pour baisser la contribution des entreprises. Le PCR propose un contenu différent.

Lors de son dernier Congrès, le Parti communiste réunionnais a adopté le mot d'ordre de rassembler pour responsabilité. C'est un appel à toutes les bonnes volontés sans exclusive, à destination de toutes les forces politiques.

Fonds de développement

En effet, la revendication d'un nouveau cadre se traduit, pour le PCR, par la responsabilité pour les Réunionnais. Les propositions du PCR pour un nouveau cadre visent à donner aux Réunionnais le pouvoir de voter des lois adaptées à leur pays. Cela passe par une assemblée territoriale paritaire, élue à la proportionnelle avec des compétences élargies, en sachant que les prérogatives régaliennes resteront du ressort de l'État. Le PCR propose aussi un fonds de développement, alimenté par des crédits venant de la France, de l'Europe et de l'épargne des Réunionnais. Son montant pourrait s'établir en fonction du différentiel en termes de PIB par habitant entre La Réunion et la France, multiplié par le nombre d'habitants dans notre île.

Le PCR demande aussi une remise à plat de toute la fiscalité, ce que le cadre actuel ne permet pas. Il préconise aussi d'aller vers l'autonomie énergétique d'ici 2030. Il reste 13 ans pour agir, à condition de ne plus importer de carburant et de charbon. En définissant leur politique

énergétique à partir des énergies renouvelables, les Réunionnais ont la possibilité de créer des milliers d'emplois.

Co-développement

Dans une génération et demie, La Réunion atteindra un million d'habitants. Il faut 10.000 logements par an, un nombre jamais atteint. Cela suppose des moyens et de nouvelles compétences, dit en substance Maurice Gironcel.

Le co-développement de La Réunion est bloqué par l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution. Il faut que La Réunion puisse échanger dans une perspective gagnant-gagnant avec ses voisins, poursuit le secrétaire général du PCR. Or, dans le système actuel, il suffit que les importateurs respectent les normes sanitaires pour faire venir des marchandises qui concurrencent les produits réunionnais. Les termes de l'échange sont donc défavorables aux Réunionnais. Plus grave, tout se décide sans que la population puisse donner son avis.

Le PCR note que la Commission de l'océan Indien ne joue plus son rôle. La France a missionné un ambassadeur pour parler au nom de La Réunion. « On voit des débats qui se font sans nous, les APE vont être signés sans demander leur avis aux Réunionnais ». Seul un nouveau cadre pourra donner aux Réunionnais les moyens de négocier eux-mêmes leur intégration dans leur environnement régional.

Dans la perspective de la conférence de dimanche, le PCR a lancé une campagne d'affichage. En conclusion, Maurice Gironcel a laissé entendre que le rendez-vous du 19 mars sera aussi le lieu d'autres annonces.

M.M.

Edito

Double intégration et responsabilité : clés de l'avenir de La Réunion

Mercredi au Conseil départemental, Maurice Gironcel est intervenu au sujet des menaces qui pèsent sur les travailleurs, à cause de la signature par l'Union européenne d'accords commerciaux avec nos voisins. Ces accords découlent des règles de l'Organisation mondiale du commerce qu'applique l'Union européenne, qui négocie au nom de la France. Il est prévu qu'ils ouvrent la totalité du marché européen aux produits venus de chez nos voisins. Dans l'autre sens, les pays de notre région ont la possibilité d'exclure des discussions des secteurs qu'ils jugent stratégiques.

L'assemblée plénière du Conseil départemental a permis de constater que dans le cadre actuel, La Réunion devra appliquer ces accords, car elle est une région de l'Union européenne. Cela veut dire que les marchandises venues de chez nos voisins pourront être exportées vers La Réunion sans taxe ni quota. Ce sont des produits qui entrent en concurrence avec ceux de l'agriculture réunionnaise en particulier. Face à cela, la seule possibilité de modulation sont les normes sanitaires et phytosanitaires, a expliqué un responsable de la Direction de l'agriculture et de la forêt.

Dans son intervention, le secrétaire général du PCR a souligné que ces discussions se font dans le dos des Réunionnais. Non seulement ils ne sont pas présents autour de la table, mais en plus cela s'aggrave. Maurice Gironcel a rappelé que dans la Commission de l'océan Indien, les Réunionnais ne peuvent plus s'exprimer en tant que tels. C'est en effet un ambassadeur basé à

Paris qui représente notre île.

Ce sont les conditions imposées par le cadre actuel. Elles mènent les Réunionnais tout droit à la catastrophe, avec à la clé une aggravation du chômage par la destruction des filières mises en concurrence, d'où une plus forte dépendance aux importations. C'est pourquoi le secrétaire général du PCR a rappelé le projet de son parti : réussir la double intégration. Cela signifie que d'une part, les Réunionnais préservent les acquis sociaux obtenus depuis l'abolition du régime colonial, c'est l'intégration à la France et à l'Europe. Cette première intégration s'accompagne de la seconde, qui est l'insertion de La Réunion dans son environnement régional. Si elle se fait dans le cadre actuel, qui est celui de laisser l'Union européenne et la France maîtres des décisions, alors c'est le libre-échange et la ruine de l'économie réunionnaise.

L'alternative se situe dans une double intégration qui prend en compte les intérêts des Réunionnais. Pour cela, elle doit se baser sur les complémentarités avec les pays voisins et non pas sur la concurrence. C'est ce que Maurice Gironcel a appelé la double intégration. Cela suppose que les Réunionnais puissent avoir la compétence de négocier les termes de leur intégration dans la région, ce que ne permet pas le cadre actuel. D'où l'appel du PCR à un rassemblement pour un changement de cadre, qui ne peut que passer par la responsabilité des Réunionnais.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Le secrétaire général du PCR lance le débat sur les APE

Le PCR mobilise pour la célébration du 19 mars

Dimanche, cela fera 71 ans que La Réunion n'est plus une colonie. La loi du 19 mars 1946 qui a rendu cela possible doit beaucoup aux communistes, en particulier à La Réunion.

Pour commémorer cet événement et tracer des perspectives sur l'avenir dans le prolongement de son 9e Congrès, le Parti communiste réunionnais organise une conférence dimanche.

Les militants du PCR sont sur le terrain, mobilisés pour assurer la réussite de ce grand rendez-vous. Sur ces images, des camarades du Port sont en train de distribuer des tracts au marché forain.



Distribution de tracts mercredi au marché forain du Port pour la conférence du 19 mars.

Une 25e commune

Depuis hier, la 25e commune de La Réunion est une réalité. En effet, un arrêté préfectoral annonce la création de la commune de La Rivière, sur une portion de celle de Saint-Louis. Cette création sera effective l'année prochaine. En conséquence, le Conseil municipal de Saint-Louis sera dissous, et de nouvelles élections devront désigner les conseillers municipaux de Saint-Louis et de La Rivière.

Depuis longtemps, cette revendication est portée par le Parti communiste réunionnais. Cette mobilisation a débouché sur un engagement du candidat François Hollande lors de son meeting du 1er avril 2012 à Saint-Louis. Cinq ans après, cette promesse a fini par être tenue.

Election présidentielle : ancrer les propositions du PCR

Maurice Gironcel a été interrogé hier sur le positionnement du PCR pour l'élection présidentielle.

« Le PCR a écrit aux différents candidats républicains. Nous attendons leur réponse. Nous verrons la réaction des candidats à notre conférence du 19 mars », a-t-il dit, « ce courrier reprend les thèses adoptées lors du 9e Congrès ». Le PCR n'a jamais signé de chèque en blanc avec personne, poursuit-il.

Maurice Gironcel souligne que le combat principal du PCR est d'ancrer le plus possible dans la population les propositions du Parti communiste réunionnais.

Concernant les législatives, le PCR sera présent directement ou indirectement dans les 7 circonscriptions.

In kozman pou la rout

« Karapat lé fé pou la po bèf mèg »

Mi sort lir in kozman konmsa dann diksyonèr Alain Armand. Moin la trouv apopré lo mèm dann somi-lo mo par daniel Honoré. La pa marké provèrb dann bann liv-la, mé mi pans sa i pé bien ansèrv konmsa. Pou kosa ? Pars, konm i di, lo kozman nana in sans prop épi in sans figiré. Sans prop la pa difisil pou konprann : karapate sé tik é zot i koné kan bann espès bête-la i maye dann poil zaimo konm bèf, konm kabri, konm lo shien ébin lé pa fasil pou tir ali, é lo pov zaimo, kan lo bête i sis son san, li afayi, li vien mèg é si i sokour pa li ébin lé bon pou shant son mizéré... Sans figiré sa i vé dir kékshoz konm la maladi i amenn la maladi, la mizèr i amenn la mizèr, in tablatir i amenn in pli for tablatir é sa lé bien vré : oplis ou lé anba, oplis ou i tonm plus anba é nout sosyété lé tèlman inzis ké la cours diréktyon lo fon i arète pa toultan ké ou la pankor ariv dann fon lo fon... Kosa zot i souf dann mon zorèy ? Zot i di amoin la rou i tourn ! Pé sfèr, mé li lé long pou tourné mon bann fra. Alé ! Mi lès azot fé tavaye z'ot koko la dsi é ni artrouv pli dvan sipétadyé.

Billet philosophique

Kisa i komann nout péi ?

Pour continuer à réfléchir ensemble sur les enseignements à tirer de notre Histoire, nous vous proposons d'abord aujourd'hui de revenir en quelques mots sur la magnifique conférence tenue le samedi 11 mars dernier par l'universitaire réunionnaise Charlotte Rabesahala sur "Les femmes marones". Une rencontre organisée dans le Centre culturel Sudel Fuma de Saint-Paul, où une exposition très importante est à voir jusqu'à la fin de l'année sur le maronage des esclaves à La Réunion et ses traces dans la toponymie du pays.



Charlotte Rabesahala devant une des cartes de son exposition dans le Centre culturel Sudel Fuma à Saint-Paul sur le maronage.

Lors de cette conférence, Charlotte Rabesahala a notamment évoqué les nombreuses et terribles épreuves vécues par les marones et leurs compagnons de combat pour faire face à la fois à leurs besoins quotidiens (nourriture, boisson, lieu d'hébergement...), à la naissance et au suivi de leurs enfants, aux violences des chasseurs de marons, etc. Elle a bien parlé aussi du courage admirable, extraordinaire dont les esclaves rebelles ont fait preuve pendant ces deux siècles d'esclavage dans le pays pour résister à ce crime contre l'humanité et pour construire une société libre, solidaire.

En tout cas, l'œuvre de ces ancêtres combattants de la liberté a tellement marqué l'espace et la société à La Réunion que « la toponymie réunionnaise est devenue exceptionnelle », selon la chercheuse. Et

c'est ce que nous montre sa belle exposition.

Bonnes nouvelles

Mais comme l'ont dit plusieurs intervenants lors de cette rencontre, il y a encore un immense travail de recherches à accomplir sur la signification des noms de nos espaces géographiques comme sur les traces archéologiques du maronage. Tout cela pour mieux connaître encore cette période de notre histoire comme aussi celle de l'engagement avec ses épreuves et mieux les faire connaître aux générations futures.

C'est pourquoi il était réjouissant d'apprendre de la part de Jean-Cyrille Notter, du Parc National de La Réunion que de nouvelles recherches sont programmées « parce

que de nombreux toponymes de marons ont été effacés politiquement ». Autre bonne nouvelle : après la publication récente du livre "Les femmes dans le maronage à l'Île de La Réunion de 1662 à 1848" de Marie-Ange Payet, on connaîtra bientôt les résultats des travaux d'Anne-Laure Dijoux dans sa thèse sur le maronage.

Qui détenait le pouvoir ?

En tout cas, une des questions que l'on peut se poser si l'on veut tirer des leçons de cette Histoire pour préparer notre avenir est la suivante : qui détenait le pouvoir à La Réunion à l'époque ? Bien sûr, la monarchie de France avec l'appareil du gouverneur, les maîtres d'esclaves, les chasseurs de marons, la Compagnie des Indes et les autres profiteurs du système colonial.

Aujourd'hui, alors que ce système barbare a été officiellement aboli par la loi Vergès-Lépervanche du 19 mars 1946, kisa i komann nout péi ? C'est pourquoi les 180.000 chômeurs sans droit à l'emploi, la moitié des Réunionnais jetés sous le seuil de pauvreté, les dizaines de milliers de compatriotes mal logés, les nombreuses victimes de toutes les pollutions importées, toutes les autres victimes du système néo-colonial, mis en place depuis 71 ans par Paris, et tous les autres Réunionnais solidaires ont raison de se battre pour un rassemblement sans exclusive pour la responsabilité réunionnaise comme condition essentielle d'un développement humain durable du pays.

Roger Orlu

Ot é

La défans la koz dé fam dann tann lé z'ané noir

Mèrkrodi soir moin la antann Fransoiz Vergès dann télé : el té apré ésplik kèl politik gouvèrnman fransé la aplik bann fam épi bann zanfanisi La Rényon dann in tan, moin pèrsonèl, mi apèl sa « bann z'ané noir » nou la konète dann tan bann préfè batayèr, dann tan gouvèrnman li-mèm kisoï la droit, kisoï la gosh té i vanj a-fon kont lo pèp rényoné. Sa sé in n'afèr la mémoir in pèp i pé pa éfasé.

Kosa ? Kosa zot i di ? Dopï isi mi antann inn-dé voi l'aprè di : kosa ou i di la ? Pou kosa ou i di sa ? Lé bien nésèsèr rakont in n'afèr konmsa... mèm si lé vré ? In moun normal i diré oui, pars i fo konète l'istoir in pèp kisoï pou shakinn rant nou, kisoï pou sak va vni apré nou dsi la tèr nout péi ! Kisoï pou tout sak i vé fé in kékshoz pou tir anou dann fénoir ! Kisoï pétète pou bann viktime in sistèm pou réklam tribinal i rokoné kosa, momandoné, lo pouvoir kolonyalis sansa néo la fé azot, la fé anou.

Sa lé vré pou bann z'anfan La Kreuz ! Sa lé vré galman pou bann viktime la frod z'éléksyon ! Sa lé vré pou la politik la migrasyon konm gouvèrnman épi son bann konplis l'amenn ali ! Sa lé vré osi pou la réprésyon kont nout parti kominis épi son bann militan ! Sa lé vré ankor pou nout zournal Témoignaz sézi karant troi foi. Mi diré galman sa lé vré pou lo kou nout pèp la gagné konm pou son rézistans é la rézistans in pèp sa lé inportan pou konstrui son l'idantité.

Final de kont, moin la bien aprésyé lo kozman Fransoiz : in kozman so soir-la téi port dsi la koz bann fam. La koz bann fam rényonèz dann tan lé z'ané noir.

Justin